



Lever B

Mobiliser les financements et les leviers de la commande publique et privée

Les besoins identifiés par les acteurs

- *Disposer des financements adéquats pour financer les projets de transition économique*
- *Mobiliser les leviers de la commande publique et privée en faveur des projets d'intérêt général*
- *Structurer de nouveaux outils (capital risque solidaire régional) en vue de cibler des besoins non pourvus, notamment dans les phases amont*
- *Trouver et mobiliser des sources alternatives de financement, notamment par le recours à des modes participatifs*
- *Mobiliser l'ensemble des dispositifs classiques à l'innovation et à la R&D*



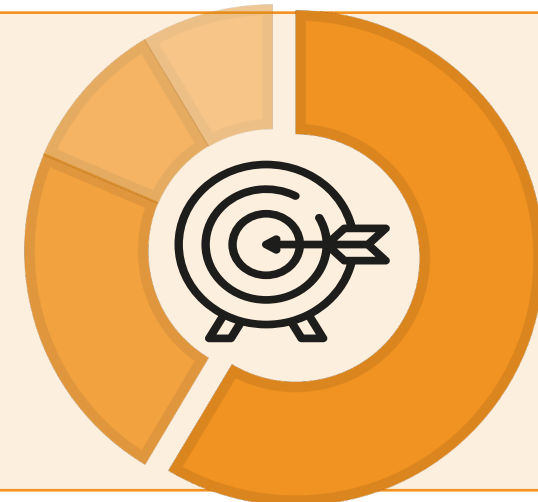


Les actions réalisées

- Mise en place du dispositif ESS Nantes Factory pour assurer le financement des projets de l'économie sociale et solidaire
- Développement des budgets de la Métropole affectés aux projets relevant de la transition économique, écologique et sociale
- Mise en place de modèles économiques innovants pour assurer le financement de plusieurs solutions socialement innovantes développées sur la métropole
- Réflexion autour de la structuration « d'une halle des financeurs »
- Mobilisation des plateformes de crowdfunding comme source complémentaire de financement

Les objectifs atteints

- La mobilisation de la commande publique, notamment en faveur des acteurs locaux de l'insertion (marchés réservés, clauses...)
- La structuration de financements dédiés aux projets de l'Économie sociale et solidaire





Les besoins encore insuffisamment couverts

- La commande publique est encore largement sous-utilisée pour assurer le développement des projets et des organisations travaillant à la transition économique et écologique, notamment les dispositions en faveur de l'innovation et de la recherche&développement
- Les besoins non pourvus sont principalement de deux ordres: d'une part, le financement des phases d'idéation et de recherche&développement, notamment pour les structures non fiscalisées; d'autre part, le financement sur des tickets important entre 100Ke et 500Ke pour des phases de montée en échelle et d'essaimage
- La mobilisation conjointe des acteurs institutionnels et privés pour le soutien à des projets dont la rentabilité financière à court terme est généralement limitée
- La mobilisation des financements en dehors des cadres et dispositifs classiques (aides régionales, aides métropolitaine, FSE et FEDER) , notamment par la réallocation des fonds BPI, mais aussi par l'utilisation des fonds européens ou appels à projets nationaux

Les angles morts

- Les Ecosolies ne sont pas référencés dans l'écosystème d'innovation de la Métropole (aux côtés des 8 pôles de compétitivité, des plateformes territoriales, des structures de valorisation, des plateformes technologiques et sites d'essais...)
- L'innovation sociale est appréhendée comme un facteur différenciant pour le territoire, mais sans embarquer les filières traditionnelles. Les politiques territoriales d'innovation n'intègrent pas l'ESS, positionné à la marge.
- la mobilisation de l'épargne des habitants au service des projets, notamment au travers de dispositifs de type « capital risque solidaire »
- Imaginer des modalités pour limiter le besoin de financement, par exemple en limitant les charges classiques des entreprises (par une substitution de la propriété partagée à de la location par exemple), par l'invention de modalités différentes de financement (monnaie locale, prêts de salariés, recours à des financements par mécénat...)





Les initiatives inspirantes

Document de travail

J'adopte un projet

-Plateforme de financement participatif locale et solidaire en Nouvelle-Aquitaine. La mission de j'adopte un projet est de mettre à disposition des porteurs de projets un outil responsable et local pour la collecte de dons. L'outil s'adresse aux entrepreneurs, porteurs de projets et associations accompagnés par les réseaux de la création et/ou les financeurs solidaires pour un projet de création, de développement ou de reprise d'entreprise.

-Porté par l'association ADEFIP (Action pour le développement économique par la finance participative)

Plateforme d'investissement social Lita.co

-Plateforme numérique participative d'investissements durables à impact positif, avec l'objectif de permettre au grand public d'investir dans des PME durables. Les structures sélectionnées doivent répondre à un ou plusieurs objectifs fixés de développement durable (ODD) fixé par l'ONU. Lita pour « Live, Impact, Trust et Act » réalise également des actions de lobbying pour révolutionner le monde de la finance.

-porté par le groupe européen LITA.co implanté en Belgique, France et Italie

Appel à projet de la Fondation de France

-L'appel à projet « réinventer nos communs pour amplifier la transition écologique » a été mis en place par la fondation de France pour soutenir des alliances d'acteurs hétérogènes ayant des modes de gouvernance et de gestion collectifs, et permettant d'amplifier et d'accélérer la transition écologique. L'ambition est de favoriser la prise de risque, les expérimentations et les innovations pour trouver de nouvelles réponses aux défis écologiques et sociaux. Pour se faire, la fondation de France propose un soutien financier (principalement sur les dépenses de fonctionnement), de la mise en relation avec d'autres acteurs et un appui méthodologique (gouvernance collective, règles de gestion, outil d'évaluation).

-Cet appel à projet est porté par la fondation de France

Fond de soutien à l'innovation sociale (Fiso 2 Bretagne)

-Aide financière sous forme d'avance récupérable intégralement en cas de succès technico-économique du projet. Elle est accordée via un appel à projets qui vise à encourager les activités durables et solidaires de demain en soutenant des solutions innovantes qui répondent à des besoins sociaux et sociétaux peu ou mal satisfaits sur le territoire Breton. Les projets seront évalués par un Comité Régional FISO ayant pour rôle d'évaluer et qualifier le caractère socialement innovant du projet présenté, d'en apprécier les objectifs économiques et l'impact social. Le montant global de l'aide est de 2,8 millions d'euros. Le taux de financement maximum est fixé à 50% des dépenses éligibles (innovation, frais internes de personnel, externes, frais généraux...). Le montant minimum de l'aide est fixé à 30 000 €.

-L'aide est portée par la région Bretagne, BPI et le ministère de la transition écologique et solidaire

